



Le gouvernement doit suspendre son projet de loi Travail

Éditorial

par Jean-Claude Mailly

Le projet de loi Travail est idéologiquement marqué : il s'agit de remettre en cause la nature des relations sociales en vigueur en rabougrissant le Code du travail, en affaiblissant le niveau national de la branche, en donnant la priorité à celui de l'entreprise et en court-circuitant les syndicats.

Ce qui constitue rien de moins qu'une inversion sociale.

Dans ce cadre, le nombre de remises en cause est important : heures supplémentaires, travail de nuit, médecine du travail, semaine flexible, extension forfait jours, fractionnement des heures de repos, référendum, etc.

Sur la méthode, la concertation fut a minima : nos observations (à tous les niveaux) n'ont pas été entendues et nous n'avons jamais discuté de la totalité du texte, que nous avons eu très tardivement !

S'agissant de la réunion des syndicats, Force Ouvrière n'est pas signataire du texte, considérant qu'il est partial, partiel et qu'il avalise une grande partie du projet de loi.

Deux réunions sont programmées le 3 mars, le matin sur l'analyse du texte et l'après-midi (pour les syndicats qui le voudront !) pour arrêter une date de mobilisation, sachant que la date du 31 mars est dans les tuyaux. Même si (la presse s'en fait l'écho) le gouvernement discute beaucoup avec son interlocu-

teur privilégié, la CFDT, qui l'accompagne régulièrement, il se sent obligé de nous voir.

Ce qui se fera cette semaine.

De deux choses l'une :

- ou le gouvernement veut effectivement et sérieusement discuter, alors il doit suspendre son projet de loi, ce qui veut dire qu'il annule tout le calendrier prévu ;

- ou il s'enferme et l'aménage avec qui vous savez et c'est le rejet d'un texte inamendable qu'il faut revendiquer.

Et pour cela, il faut mobiliser sans hésitation.

Dans ces conditions, le report de quinze jours ne change rien.

N'oublions pas qu'après ce texte il y aura pendant encore deux ans une refonte du Code du travail ; si c'est dans la même veine, la république sociale n'existera plus.

C'est inacceptable aujourd'hui et ce serait intolérable pour les générations à venir.

Il ne s'agit pas d'une querelle anciens/modernes (c'est ce qu'on dit quand on ne sait plus quoi dire!).

C'est un choix entre progrès et régression, république et marché, démocratie et autoritarisme.